

29.11.2012 - 09:12 Uhr

Ligne directrice «Guide de bonnes pratiques (GBP) dans l'hôtellerie et la restauration» approuvée / L'hôtellerie-restauration donne un signe fort en faveur de la qualité de l'hygiène

Zurich (ots) -

Les fédérations de la branche: GastroSuisse, hotelleriesuisse et CafetierSuisse ont élaboré en commun avec des entrepreneurs un «Guide de bonnes pratiques (GBP) dans l'hôtellerie et la restauration» issu de la pratique et destiné aux applications pratiques. Avec la définition de ces standards, l'hôtellerie-restauration suisse place un signe fort en faveur de la qualité dans le secteur de l'hygiène.

La ligne directrice «Guide de bonnes pratiques (GBP) dans l'hôtellerie et la restauration» résume les contenus pertinents de trois lois et plus de 30 ordonnances du domaine de l'hôtellerie-restauration. Par conséquent, elle devient la base indispensable pour gérer une entreprise conformément au droit. A partir de janvier 2013, elle sera disponible dans les trois langues nationales et mise à disposition des membres des fédérations responsables.

La ligne directrice couvre les dispositions juridiques des secteurs organisation, hygiène des personnes, infrastructure, production et déclaration. Les concepts de transposition s'harmonisent avec les besoins de divers types d'établissement. De cette façon, on garantit que les soins d'hygiène ne courent pas à l'échec en raison d'une bureaucratie exagérée. Pour les petites et les très petites entreprises notamment, le travail administratif s'en trouve réduit.

L'Office fédéral de la santé publique a approuvé la ligne directrice le 23 novembre, ce qui lui confère un caractère obligatoire. Elle augmente la sécurité juridique pour chaque établissement dans toute la Suisse, aussi bien que dans le cadre de la mise en oeuvre cantonale.

A l'avenir, la ligne directrice sera constamment améliorée, tout en prenant en considération non seulement les développements de la législation, mais aussi les expériences des entreprises. En complément à la ligne directrice, des aides à la transposition seront élaborées et offertes aux entreprises. De cette façon, les fédérations veulent apporter une contribution essentielle au développement ultérieur et à l'augmentation de la qualité dans l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Marketing et Communication
Tél.: +41/44/377'53'53
E-Mail: communication@gastrosuisse.ch

hotelleriesuisse, Media Relations
Tél.: +41/31/370'41'40
E-Mail: media@hotelleriesuisse.ch

CafetierSuisse, Johanna Bartholdi
Tél.: +41/44/201'67'77
E-Mail: j.bartholdi@cafetier.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100729191> abgerufen werden.